



Association TEAM SUD EST

Objet : Adhésion à l'association 2024/2025

Valable jusqu'au 31 décembre 2025

L'association Team Sud Est :

Association loi 1901 pour aider et informer à la pratique moto sur circuit.
Pilotage amateur et accès à certaines compétitions.
Organisation d'évènements moto piste entre passionnés.
Accompagnement de pilotes novices, promotion de la moto sur circuit.
Évènements privés entre adhérents, ou public.

Adhésion :

L'adhésion se fait automatiquement en ligne au prix de 25€ (annuel).
Une carte d'adhérent est automatiquement transmise après le règlement.
La Team Sud Est se réserve le droit de refuser une adhésion.
Le cas échéant, un remboursement de 25€ sera effectué immédiatement.

Engagement de l'adhérent :

La Team Sud Est attend de ses adhérents une participation, à certains choix, certaines décisions à prendre pour mettre en place différents projets, ainsi qu'une participation active à différents évènements qui peuvent être proposés.
Entraide, bienveillance et participation sont attendu pour un bon fonctionnement associatif et la réalisation de différents projets.

Conditions générales :

- L'adhésion est valable jusqu'au 31/12/2025 à compter de la date de validation.
- L'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association.
- Aucune cotisation ne sera remboursée en cas de démission ou d'exclusion.

Radiation :

La qualité de membre se perd par :

- La démission;
- Le décès;
- La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit.

Aucun recours ne sera possible si le bureau vote et argumente la radiation.

Les motifs graves de radiation :

- Insulte
- Violence
- Destruction volontaire de matériel
- Toutes actions pouvant porter préjudice à l'association ou à l'un de ses membres
- Liste non-exhaustive

En cas de radiation, la cotisation ne sera pas remboursée.

Mathieu CHAVANAS
Président

